

Rapport annuel 2002



1. Politique des transports

L'initiative Avanti du TCS, le contreprojet du Conseil fédéral et l'initiative parlementaire d'Ulrich Giezendanner (doublement du tunnel du Gothard), ainsi que le dosage du trafic automobile lourd et le transfert de la route au rail ont été les points forts du travail de l'Initiative des Alpes dans le domaine de la politique des transports en 2002.

Les **initiatives Giezendanner et Avanti** compromettent l'équilibre de la politique suisse des transports. Si elles étaient acceptées, le trafic routier poursuivrait de plus belle sa croissance, au détriment de l'être humain et de l'environnement. C'est pour faire échec à ce scénario qu'a été créé le comité «Avanti-Non», une large coalition d'associations environnementales, d'organisations des transports et de syndicats. La **pétition sur les tunnels alpins** a été la première action publique du comité. Lancée à Airolo le 21 décembre 2001, jour de la réouverture du tunnel du Gothard après l'accident du 24 octobre 2001, elle a recueilli 137'000 signatures dans le temps record de trois mois. La coordination de cette pétition était assurée par l'Initiative des Alpes. Déposée à Berne en avril, elle demande ceci:

- **Plus aucun transport de marchandises ne doit s'effectuer par les grands tunnels routiers servant au franchissement des Alpes – ni au Gothard, ni ailleurs! Seuls les poids lourds sans remorque utilisés pour l'approvisionnement régional doivent pouvoir être encore autorisés à emprunter ces tunnels.**
- **Le reste du trafic de marchandises traversant les**

Alpes doit être transféré immédiatement sur le rail! Les lignes ferroviaires servant au franchissement des Alpes ont encore d'importantes réserves de capacité, qui peuvent être utilisées.

Dans le courant de l'année, le Parlement a décidé d'ajourner le traitement de l'initiative Giezendanner jusqu'à la clôture des débats sur l'initiative Avanti. Le contreprojet du Conseil fédéral à cette dernière initiative a été alourdi par le Conseil national, qui y a ajouté toutes les demandes de l'initiative, plus le principe d'un **fonds routier**. La balle est maintenant dans le camp du Conseil des Etats. Dans le cadre des débats parlementaires sur l'initiative Avanti et son contreprojet, nous n'avons laissé passer aucune occasion de faire valoir notre point de vue.

Pour le **Comité Avanti-Non**, coprésidé l'an dernier par Jürg Wittwer (ATE) et Alf Arnold (Initiative des Alpes), l'Initiative des Alpes a réalisé, avec le concours d'un professionnel, deux sites Internet trilingues présentant un argumentaire complet contre l'initiative et son contreprojet (www.avanti-non.ch, www.2e-tube-non.ch).

Lors d'une conférence de presse donnée le 22 février, l'Initiative des Alpes a lancé non sans succès l'idée d'un dosage du trafic automobile lourd au moyen d'une bourse des droits de transit alpin, idée qu'elle a ensuite concrétisée avec l'aide de spécialistes. Il s'agit de fixer un nombre maximal autorisé de trajets automobiles lourds par les Alpes, plafond pouvant être progressivement abaissé au niveau requis par l'objectif du transfert modal. Ces trajets



Dépôt de la pétition sur les tunnels alpins à Berne

doivent être répartis sur les différents passages alpins et jours de la semaine, en fonction de critères tels que la sécurité, la fiabilité et les atteintes à l'environnement. Les trajets sont ensuite mis aux enchères sur l'Internet. Ce système offre de nombreux avantages: prix raisonnables, pas de bouchons, pas de dosage au détriment des chauffeurs, moins de trajets à vide et moins de transports absurdes. Cette idée, présentée sur le plan national et international, a suscité un vif intérêt. Le Conseil fédéral a d'ailleurs commandé une étude devant examiner de manière approfondie l'idée d'un système de réservation et celle d'une bourse des droits de transit alpin.

A la suite de l'accident tragique survenu dans le tunnel routier du Gothard (système de dosage avec circulation unidirectionnelle jusqu'à l'été, puis système «comptegouttes»), mais aussi en raison de la morosité conjoncturelle, le trafic routier de marchandises à travers les Alpes s'est stabilisé en 2002. Les mesures prises jusqu'à présent ne sont toutefois pas suffisantes pour atteindre l'**objectif visé en matière de transfert modal**. La situation a été aggravée par d'assez longues coupures de lignes ferroviaires (glissement de terrain sur la ligne de Luino, accident à la gare de Chiasso, depuis novembre fermeture du tunnel du Monte Olimpino au sud de Côme). A chaque occasion qui se présentait, l'Initiative des Alpes a proposé des mesures pour réaliser le transfert modal: mandat de prestations plus concret pour le rail, soutien financier en faveur des adaptations techniques pour le transport combiné, maintien du système de dosage, promotion d'une bourse des droits de transit alpin, sans oublier l'introduction d'une RPLP à l'échelle européenne. L'exploitation des chauffeurs routiers a également été régulièrement dénoncée, avec une revendication: leurs conditions de travail doivent être alignées sur celles des employés des chemins de fer.

Sur le **plan européen**, les contacts ont été développés plus avant et la collaboration avec les ONG a été dynamisée. Les points forts ont été la coopération avec la région du Mont-Blanc et, en collaboration avec la Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transport publics (FNAUT) et «Réagir en Maurienne», un lobbying actif pour l'introduction d'une RPLP en France. L'Initiative des Alpes a en outre participé à plusieurs manifestations contre la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, qui a finalement été ouvert aux poids lourds en juin, malgré les protestations de la population locale.

L'Initiative des Alpes est membre actif de l'**Initiative Transport Europe (ITE)**. Après une phase constitutive de plusieurs années, le secrétariat, qui avait jusque-là été assumé par l'Initiative des Alpes, a pu être installé en France. ITE compte maintenant 40 membres répartis dans six pays.

L'Initiative des Alpes représente les organisations suisses



Journée d'actions ITE au pied du Mont-Blanc



Blocage autoroutier au Tyrol

participant au projet de lobbying «**From Road to Rail**» de Transport & Environment (T&E), la fédération européenne des organisations des transports à vocation environnementale. Au terme de la première période trisannuelle, en juin 2001, le projet a été reconduit pour trois années supplémentaires et rebaptisé «Safe and Sustainable Freight Transport». Son responsable est Markus Liechti, à Bruxelles. Dans le cadre de ce projet, une analyse approfondie de la situation a été menée et plusieurs fiches d'information ont été produites en français, allemand, anglais et espagnol. La réunion de Bilbao du groupe d'accompagnement était couplée à un congrès public, celle de Bruxelles à un séminaire avec des responsables de la Commission européenne et du Parlement européen.

Le 10 août de l'Année internationale de la Montagne, l'Initiative des Alpes a allumé des **feux d'altitude** sur le Grand Saint-Bernard (VS), le Haut Kasten (SG/AI) et l'Arni (UR), signes de la résistance panalpine aux excès du trafic.



La laiterie centrale argovienne distinguée par le «prix des transports absurdes»



Des bougies allumées à la mémoire des victimes de l'accident survenu dans le tunnel routier du Gothard

La journée d'actions ITE était centrée sur la problématique des **transports absurdes**, avec l'exemple de la crème en bombes aérosol. L'action «Roter Teufelsstein» (remise d'un «prix des transports absurdes»), menée simultanément à Suhr et Estavayer, a suscité un large écho médiatique et un gros intérêt dans le public. Les transports de neige du Gothard vers la Forêt-Noire et Engelberg ont remis ce thème sur le devant de l'actualité et donné à l'Initiative des Alpes l'occasion de rappeler sa position dans des médias suisses, mais aussi allemands.

A l'occasion du **premier anniversaire de la tragédie du Gothard**, le 24 octobre 2001, l'Initiative des Alpes a allumé onze grandes bougies à l'entrée du portail sud du tunnel, à la mémoire des onze victimes de l'accident.

Après que le Conseil des Etats ait approuvé, à la surprise générale, une motion demandant l'**abaissement du prix du diesel**, l'Initiative des Alpes a tiré la sonnette d'alarme et organisé un front de résistance formé par diverses organisations, environnementales notamment. Cette collaboration a débouché sur un argumentaire détaillé, une conférence de presse et un lobbying spécifique. Finalement, le Conseil national a rejeté la motion le 6 mars 2003 par 96 voix contre 59. Cette tentative de sape de l'Union pétro-

lière à l'encontre de la politique menée en matière de protection de l'air, de diminution des émissions de CO₂ et de report du trafic lourd sur le rail, a ainsi pu être déjouée avec succès.

2. Information et communication

A travers un grand nombre de communiqués, prises de position et interviews dans des médias locaux, nationaux et internationaux, l'Initiative des Alpes a commenté les événements de la politique des transports et, ainsi, a fait valoir régulièrement les revendications liées à la protection de l'espace alpin. Dans beaucoup de rédactions, l'Initiative des Alpes est un interlocuteur très apprécié sur les questions de transports.

Dans quatre numéros, le journal «échos» s'est fait l'écho, précisément, des problèmes, activités et solutions proposées dans le domaine du trafic de transit à travers les Alpes, confirmant son rôle de moyen de communication de premier plan pour les mouvements d'opposition à la vague déferlante des poids lourds dans les Alpes. La pétition sur les tunnels alpins, la bourse des droits de transit, la résistance au Mont-Blanc, la RPLP internationale, l'initiative Avanti, les atteintes à la santé dues au trafic, ou encore les transports absurdes, ne sont que quelques-uns des sujets traités ce journal. En outre, «échos» a présenté divers événements et congrès, sans oublier notre programme de randonnées. Un renouvellement graphique du journal a été entrepris à l'automne. En février 2003 est paru le premier numéro «relooké».



Action en marge des débats sur l'initiative Avanti au Conseil national



Randonneurs sur l'arête d'une montagne

3. Randonnées et vente d'articles

Depuis 1990, l'Initiative des Alpes a organisé **72 semaines de randonnée et de nombreuses randonnées d'un week-end**. A ce jour, un millier de personnes sont ainsi parties à la découverte de l'univers alpestre en compagnie de l'Initiative des Alpes. L'Initiative des Alpes n'est pas pour autant une agence de randonnées à vocation commerciale. Elle souhaite simplement offrir à ses membres, à côté de son travail politique, la possibilité de découvrir les Alpes.

En 2002, 7 randonnées d'un week-end et 8 randonnées d'une semaine figuraient au programme. Hormis une randonnée d'un week-end et une randonnée d'une semaine, toutes ont pu avoir lieu. Un grand merci à nos accompagnatrices et accompagnateurs, qui guident depuis des années, avec beaucoup d'engagement et d'enthousiasme, nos membres randonneurs à travers les Alpes.

L'offre d'**articles-cadeaux** semble répondre aux goûts et aux attentes de nos membres. En 2002, les ventes ont atteint une somme d'environ Fr. 134'000, ce qui représente un doublement du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Le choix des produits a été guidé comme d'habitude par le souci de soutenir des petites entreprises écologiques des Alpes. L'offre comprenait aussi bien des livres sur des sujets liés aux Alpes que des articles promotionnels de l'Initiative des Alpes.

4. Membres, comité et comité restreint

L'**assemblée générale** s'est déroulée le 20 avril au château de Sargans. Le secrétaire général de la Direction de l'économie publique du canton de Saint-Gall a présenté à l'assemblée les salutations du gouvernement de son canton. La conseillère nationale Pia Hollenstein a donné un exposé sur la problématique de l'A13/E43 lac de Cons-

tance-lac de Lugano par le San Bernardino, qui menace de devenir un nouvel axe à poids lourds. François Meienberg, membre du comité, et Paul Moritz Eggel, vérificateur, ont quitté leurs fonctions. Un nouveau vérificateur a été élu en la personne du prof. Ambros Lüthi (Fribourg). L'après-midi, les participantes et participants ont eu l'occasion de visiter soit le musée régional et la ville de Sargans, soit l'ancien fort d'artillerie de Magletsch, à Wartau. Le dimanche, une excursion menant de Quinten à Walenstadt était proposée.

Le **comité** de l'Initiative des Alpes s'est réuni à quatre reprises en 2002 (Berne et Frauenfeld), ainsi que lors du séminaire de planification (Trubschachen). En novembre, le comité s'est rendu chez Tuchs Schmid, à Frauenfeld, pour voir le prototype d'un appareil de transbordement horizontal destiné aux transport combiné, mis au point dans le cadre d'un projet de l'UE. Cet appareil permet un transbordement largement automatisé de tous les conteneurs usuels sous le fil de contact. L'Initiative des Alpes s'est mobilisée pendant des années, avec le succès au rendez-vous, pour que la Confédération encourage le développement de tels appareils. Il reste maintenant à favoriser l'utilisation du système.

Membres du comité: Andreas Weissen, Stefan Grass, Pietro Gianolli, Denys Roulin, Serge Picker, Paolo Peduzzi, Duscha Padrutt, Christa Mutter, Willy Perret-Gentil, Marlène Burri Perret-Gentil, Carlo Lepori, Lucia Lauener, Pia Hollenstein, Martin Graf, Georges Darbellay, Thomas Burgener, Armin Braunwalder, Johannes Brassel, Alf Arnold, Fabio Pedrina.

Le **comité restreint** a tenu deux séances et 13 conférences téléphoniques, qui économisent des déplacements et des frais.

Membres du comité restreint: conseiller national Fabio Pedrina (président), Andreas Weissen (vice-président), Christa Mutter et Stefan Grass.

5. Promotion des adhésions et récolte de fonds

A côté du travail politique, la **récolte de fonds** a constitué un point fort des activités de l'Initiative des Alpes. Le fonctionnement courant de l'association était financièrement assuré, mais les recettes stagnaient et le nombre d'adhérents et sympathisants était en légère diminution du fait de pertes d'adresses. L'argent manquait pour réaliser des projets importants, pour permettre le développement urgent des ressources en personnel, mais aussi et surtout pour assurer l'avenir.

Un concept global a donc été développé, avec l'aide



d'un conseiller du «Fund-Büro», afin de bien positionner l'Initiative des Alpes dans le contexte professionnalisé de la récolte de fonds pour les organisations. Dans la perspective des campagnes de vote à venir, les recettes doivent être notablement accrues. Le comité s'est osé à une sorte d'exercice de «corde raide» en recourant à des moyens modernes pour pouvoir travailler efficacement, sans pour autant compromettre, par une campagne de relations publiques trop agressive, l'image positive dont jouit l'Initiative des Alpes. L'Initiative des Alpes veille à ce que ses instruments de récolte de fonds soient produits dans le plus grand respect possible de l'environnement et des ressources. Il s'agit notamment d'éviter des transports inutiles. En principe, les données ne sont pas transmises à d'autres organisations. La confiance et la confidentialité des données sont des aspects essentiels de la collaboration avec des prestataires externes.

Ce nouveau concept est appliqué depuis août 2002. Le créateur du logo de l'Initiative des Alpes, Josef Loretan, a donné à celui-ci une touche plus moderne. L'agence de publicité saint-galloise Festland AG a modernisé et harmonisé l'identité graphique des supports de communication et de publicité. Elle a réalisé ce mandat à un prix de faveur, du papier à lettres au site Internet en passant par le journal «échos». Cette collaboration avec Festland pour l'identité graphique et avec michelotti AG, de Rotkreuz, pour l'organisation et l'expédition d'«échos», a convaincu l'Initiative des Alpes. Le nouveau concept a déjà pu être mis en œuvre pour remercier les donatrices et donateurs.

6. Personnel

Différents changements parmi le personnel en 2002 ont provoqué quelque remue-ménage dans les bureaux d'Altdorf et de Brigue. Jan Gürke et le conseiller national Patrice Mugny ont quitté leurs fonctions. La politique internationale est désormais couverte par Toni Aschwanden (Genève et Altdorf), tandis que l'équipe romande s'est renforcée avec la venue de Georges Darbellay, membre du Grand-Conseil valaisan. Harriet Huonder, qui travaillait déjà dans le même bureau en tant que directrice de la section ATE Uri, a été engagée pour s'occuper de la documentation et de la gestion du site Internet. Après le départ de Jan Gürke, l'intérim de la rédaction d'«échos» a été assuré par Christa Mutter, membre du comité. Le 1^{er} mars 2003, Ruedi Bomatter (50%) a pris le relais en tant que responsable du travail de presse. Lucia Lauener assume désormais les tâches liées à la récolte de fonds; en contrepartie, la comptabilité générale a été confiée à l'extérieur. La gestion des adresses et la comptabilité des membres restent entre les mains d'Ursula Schild, qui s'en occupe désormais comme employée à temps partiel de l'Initiative des Alpes et non plus comme employée de Rote Anneliese à Brigue. L'effectif du personnel a été légèrement augmenté dans le courant de l'année, passant de 2,90 à 3,15 postes à plein temps. A partir de mai 2003, 10 personnes se partageront 4,20 postes à plein temps:

	fin	fin	mi
Altdorf	2001	2002	2003
Alf Arnold <i>directeur, politique nationale</i>	60%	60%	70%
Toni Aschwanden <i>politique internationale</i>	–	30%	30%
Ruedi Bomatter <i>médias</i>	–	–	50%
Jan Gürke <i>médias, politique internationale</i>	80%	–	–
Harriet Huonder <i>documentation, site Internet</i>	–	20%	20%
Lucia Lauener <i>secrétariat, finances</i>	40%	50%	60%
Stefani Spilger <i>administration, envois</i>	50%	50%	50%
Brigue			
Ursula Schild <i>banque de données, donateurs</i>	–	25%	25%
Doris Zurwerra <i>vente d'articles, randonnées</i>	30%	30%	40%
Suisse romande			
Matthias Buschbeck	20%	25%	25%
Georges Darbellay	–	25%	50%
Patrice Mugny	10%	–	–
Total	290%	315%	420%

Le bureau tessinois demeure desservi par le Syndicat suisse des cheminots et du personnel des transports (SEV), sur mandat (Pietro Gianolli et Patrizia Pellandini).

7. Finances

Les comptes 2002 de l'Initiative des Alpes ont bouclé sur Fr. 771'978 de produits et Fr. 735'024 de charges, avec un solde positif de Fr. 36'954.

La vente d'articles, avec Fr. 12'919, et les randonnées – grâce à l'activité bénévole des accompagnatrices et accompagnateurs – avec Fr. 19'727, ont fortement contribué à ce résultat positif.

Les **charges du personnel** ont représenté environ 36% du budget de l'association; elles comprenaient le travail de presse, le travail lié aux projets ainsi que le lobbying. **Autres charges:** 22% pour les produits destinés à la presse, 10,5% pour les frais de locaux et les frais administratifs, 10,5% pour les frais matériels liés aux activités, et 11,5% pour la récolte de fonds et l'organisation de l'association.

Certaines organisations à but lucratif ayant fait parler d'elles négativement, les comptes 2002 ont été examinés tout particulièrement sous l'angle de l'efficacité de l'utilisation des dons et cotisations des membres. Les conclusions de l'organe de révision sont les suivantes:

Au regard de l'importance des cahiers des charges, les salaires du directeur et des collaboratrices et collaborateurs sont plutôt modestes et tout à fait conformes au caractère d'utilité publique de l'association. Il ressort également de l'examen des comptes annuels que les **dons et cotisations** versés à l'Initiative des Alpes ont été utilisés avec efficacité.

8. Perspectives 2003

En 2003, l'accent sera mis sur la **campagne contre l'initiative Avanti**. Après le Conseil national, c'est le Conseil des Etats qui débattrà de cet objet, vraisemblablement en juin. L'élimination des divergences devrait se terminer en automne, de sorte que le vote du peuple pourrait avoir lieu dans la première moitié de l'année 2004. Le directeur, Alf Arnold, préside désormais l'association Avanti-Non, les coordinateurs régionaux étant nos collaborateurs romands Georges Darbellay et Mathias Buschbeck, ainsi que Stefan Grass, membre du comité.

La diffusion de l'idée d'une **bourse des droits de transit alpin** comme alternative au subventionnement – menacé par les mesures d'austérité – du transfert modal, se poursuivra.

Cette année-ci également, le «prix des transports absurdes» («Roter Teufelsstein») sera décerné afin de sensibiliser le public à cette problématique.

Le **programme de récolte de fonds** se poursuivra de manière ciblée. Le journal «échos» paraîtra cinq fois et non plus seulement quatre et sera pour la première fois envoyé sporadiquement à des adresses louées. D'ici au printemps, la nouvelle brochure d'information sera prête et le nouveau site Internet sera mis en service.

Sur le **plan international**, le projet de lobbying en faveur de la RPLP en France et le projet de lobbying «Safe and Sustainable Freight Transport» seront poursuivis, et l'idée d'une bourse des droits de transit alpin sera diffusée.

En mars, les **bureaux d'Altdorf** seront transférés du Kapuzinerweg 6 à la Herrengasse 2.

La date du **20 février 2004** marquera le dixième anniversaire de l'acceptation de l'Initiative des Alpes. Cet événement sera célébré comme il se doit par un congrès international et une fête à Altdorf. D'importants travaux préparatoires seront déjà nécessaires en 2003.

Bilan au 31.12.2002			
Actifs en Fr.		Passifs en Fr.	
Liquidités	558'896.17	Engagements à court terme	130'006.59
Créances	45'709.04	Régularisation de passifs	500.00
Stocks	5'389.59	Provisions	14'897.60
Régularisation d'actifs	1'449.40	Fonds pour les campagnes	345'000.00
Actifs immobilisés	8'210.00	Capital propre	129'250.01
Total actifs	619'654.20	Total passifs	619'654.20